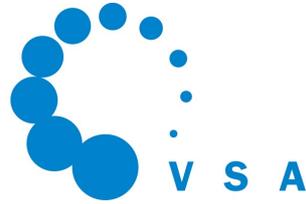


Verband Schweizer
Abwasser- und
Gewässerschutz-
fachleute

Association suisse
des professionnels
de la protection
des eaux

Associazione svizzera
dei professionisti
della protezione
delle acque

Swiss Water
Association



Europastrasse 3
Postfach, 8152 Glattbrugg
sekretariat@vsa.ch
www.vsa.ch
T: 043 343 70 70

Glattbrugg, 25 septembre 2023

Recommandation VSA : Entretien structurel des installations d'évacuation des eaux

Consultation (délai 15 novembre 2023)

Mesdames et Messieurs

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le projet de consultation de la recommandation " Entretien structurel des installations d'évacuation des eaux".

L'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA) a publié pour la première fois en 1992 une directive sur l'entretien des canalisations.

La présente recommandation "Entretien constructif des installations d'évacuation des eaux" remplace la directive "Conservation des canalisations - Entretien constructif des installations d'évacuation des eaux non visitables" de 2009 et reflète l'état actuel de la technique ainsi que les normes en vigueur.

La recommandation a pour but d'aider les maîtres d'œuvre et les planificateurs lors de l'élaboration de projets d'entretien des canalisations et des regards, ainsi que lors du choix des procédés. Elle renvoie aux normes et règlements en vigueur, aborde les tâches et les responsabilités de toutes les personnes impliquées dans le projet et fournit un aperçu détaillé des différentes méthodes de réhabilitation et de leurs domaines d'application.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos remarques, indications et propositions au moyen du formulaire Excel avant le 15 novembre 2023 à l'adresse suivante : yvonne.gander@vsa.ch

Les éventuelles questions de votre part concernant le contenu du projet sont à adresser directement au responsable CC Assainissement : juerg.moeckli@vsa.ch

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration.

Avec nos meilleurs messages,

Jürg Möckli
CC-Leiter Kanalisation

Annexe : formulaire de consultation

Distributeur : Membres du CC-Kanalisation et du CC-Assainissement

Tous les milieux intéressés sont libres d'établir un dossier de consultation.